

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-CF529

présenté par
Mme Ramassamy

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	300 000
Conditions de vie outre-mer	300 000	0
TOTAUX	300 000	300 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise augmenter les crédits consacrés au logement en :

- augmentant le montant des crédits de l'action 1 logement du programme 123 Conditions de vie outre-mer de 300 000 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement ;
- diminuant à due concurrence le montant des crédits de l'action 4 – Financement de l'économie du programme 138 Emploi outre-mer en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.